

tient, celui-ci pourrait se présenter devant le peuple avec un dossier sans tache.

Le ministre des Finances nous dit que s'il avait un ordinateur à sa disposition, il ne serait plus obligé de se servir de son flair et de ses sentiments, qu'il pourrait se servir de toutes les données scientifiques, les accumuler dans les ordinateurs et recevoir une réponse sur les dispositions actuelles et futures qui lui permettrait de se présenter devant le peuple avec un dossier sans tache!

Quant à moi, je dis au ministre que s'il lui faut un ordinateur, une machine électronique pour venir compléter ou du moins remplacer ses sentiments et son flair, je suis prêt à proposer un amendement à la loi sur les banques, de façon à permettre de s'acheter un ordinateur électronique qu'il pourra alimenter de toutes les données scientifiques nécessaires, pour recevoir une réponse adéquate. Cela en vaudrait la peine, parce qu'à l'heure actuelle, le ministre nous dit qu'il ne marche que sur son flair et ses sentiments, alors que s'il avait un ordinateur, il pourrait procéder d'une façon scientifique.

Monsieur le président, je crois que cela en vaudrait la peine, et je crois qu'il serait même nécessaire que le ministre des Finances se procure un ordinateur, de sorte que toute l'économie du pays soit basée non plus sur des données du hasard ou des données sentimentales, mais sur des données scientifiques.

Monsieur le président, au stade de l'étude de l'article 1 de la loi sur la Banque du Canada, je voudrais entrer dans des considérations générales et réserver les considérations plus particulières pour l'étape de l'étude, article par article.

Je posais une autre question à l'honorable ministre...

[Traduction]

**L'hon. M. Sharp:** Puis-je en poser une tout d'abord, monsieur le président? Puis-je demander au député de Lapointe s'il commentera la déclaration que j'ai faite au cours de notre très intéressante discussion au comité, où je disais que le Crédit social, si je puis me permettre de m'exprimer ainsi, m'apparaissait comme une méthode compliquée de finance inflationniste, préconisée d'une façon extrêmement habile par des gens comme le député de Lapointe?

[Français]

**M. Grégoire:** Monsieur le président, je prends cette interruption comme un compliment puisque le ministre parle de l'habileté que nous avons à faire valoir nos doctrines, et réellement cela ne prenait pas beaucoup d'habileté, tellement c'était simple de montrer et de prouver que la façon de juger du ministre des Finances, d'apprécier un système monétaire, n'était pas normale.

[M. Grégoire.]

Quand le ministre des Finances nous dit qu'il agit par sentiment, cela ne prend pas beaucoup d'habileté pour démontrer que ce n'est pas une bonne méthode pour apprécier un système économique, un système monétaire.

Quand le ministre a dit par ailleurs qu'il a besoin d'un ordinateur, cela est beaucoup plus important. Je crois que cela doit être mis à la disposition du ministre et ne demande pas beaucoup d'habileté non plus pour faire accepter cela par tous, puisque le ministre nous le dit, il a besoin d'un ordinateur pour régulariser le système monétaire sur une base scientifique et non plus sur une base sentimentale.

Eh bien, monsieur le président,...

**M. Chrétien:** Si vous voulez lire la phrase au complet du ministre lorsqu'il a parlé de flair et de sentiment, je pense qu'il a conclu en disant que c'est le jugement. Et c'est ce que le député ne montre pas à l'heure actuelle.

**M. Grégoire:** Monsieur le président, il faudrait, à ce moment-là, s'il y a une erreur dans le fascicule ou dans les procès-verbaux et témoignages...

**M. Chrétien:** Continuez à lire après «flair». Vous allez voir qu'il parle de «jugement».

**M. Grégoire:** Je vais lire la phrase encore une fois et s'il y a une erreur dans cette phrase, eh bien, le ministre nous le dira et nous la corrigerons. Et je cite, à la page 2998, la phrase de M. Sharp:

Lorsque M. J. M. Keynes a posé un jour cette question à Lord Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre, celui-ci a répondu: «Je le fais par sentiment et par flair», et je crois que jusqu'à un certain point, cela demeure une question de jugement.

Et je continue dans le même paragraphe:

Il n'y a pas de formule mathématique qui puisse régulariser les ressources monétaires.

Pas de formule mathématique! Et il cite Lord Norman, qui dit: «Je le fais par sentiment et par flair» et le ministre des Finances n'est pas sûr. Il fait seulement croire que, «je crois que...»—jusqu'à un certain point mais pas plus loin qu'un certain point. Cela demeure une question de jugement. Mais seulement jusqu'à un certain point et non pas plus loin, tandis que le gouverneur de la Banque du Canada affirme totalement et complètement le flair et le sentiment.

La question de jugement, c'est seulement jusqu'à un certain point, mais ce n'est pas certain, «je crois que», mais seulement jusqu'à un certain point. Et cela vient compléter ce que je disais tout à l'heure, c'est que le ministre procède par sentiment et par flair. Et s'il a besoin d'un ordinateur, nous sommes prêts à voter pour que le ministère des Finances en ait un, de telle sorte que nous ayons un système monétaire scientifique et